Vos questions / nos réponses

Renseignements

Par Kri Postée le 04/01/2025 11:30

> Où puis-je faire un séjour de désintoxication ?

Mise en ligne le 10/01/2025

Bonjour,

Il existe des unités hospitalières d'addictologie où il est possible d'être admis en hospitalisation complète en vue de réaliser un sevrage. Des consultations externes préalables sont le plus souvent nécessaires pour définir le projet de soin. Les conditions d'admission varient d'un établissement à l'autre, il peut parfois être demandé d'être adressé par un médecin.

Nous n'avons pas suffisamment d'informations vous concernant pour nous permettre de vous proposer une orientation adaptée à vos besoins. Vous avez la possibilité de trouver des contacts via notre rubrique « Adresses utiles » en spécifiant le département de votre recherche puis en cochant « sevrage hospitalier » dans l'onglet « soins ».

Si vous le souhaitez, vous pouvez bien entendu revenir vers nous avec plus de précisions sur votre situation pour que nous puissions vous orienter vers les unités qui conviendraient. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien à vous.

En savoir plus :

- "Adresses utiles"